

Maghreb Canada Express

Édition Numérique
MOIS DE MAI 2024

© Les Éditions Maghreb Canada



Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067, Courriel : contact@elfouladi.com

MAROC-ALGÉRIE L'impossible réconciliation ?

Page 3

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

D'UN CONTINENT À L'AUTRE

Nouvelles règles concernant les heures de travail
hors campus pour les étudiants étrangers...(Page 2)

UN MOIS EN AFRIQUE

18^e Conférence de la Commission hydrographique
de l'Atlantique Oriental et son séminaire associé du
29 avril au 03 mai à Casablanca.....(Page 4)

Maroc -Mondial 2030 : Tout baigne dans l'huile
selon Fouzi Lekjaa.....(Page 4)

UN MOIS AILLEURS DANS LE MONDE

Moyen-Orient : Tension entre l'Iran et Israël..(PP. 6-7)

Crédit Photo : DR

Alger - Tunis - Casa



Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو

VOYAGES MAESTRO

سفریات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444



Tél. 514 381-1999



AIRFRANCE



نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نوّمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

Titulaire d'un Permis du Québec



Toufic Sleiman
Propriétaire

CANADA

Nouvelles règles concernant les heures de travail hors campus pour les étudiants étrangers

Au cours des derniers mois, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a introduit des réformes au Programme des étudiants étrangers, afin d'assurer l'intégrité du système tout en protégeant les étudiants contre la fraude et la vulnérabilité financière.

L'honorable Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, a annoncé, le 29 avril 2024, que la politique temporaire permettant aux étudiants de travailler plus de 20 heures par semaine hors campus prendra fin le 30 avril 2024 et ne sera pas prolongée. À l'automne, nous avons l'intention de faire passer à 24 le nombre d'heures que les étudiants peuvent travailler hors campus par semaine.

Et le ministre de souligner à cet effet :

« Travailler hors campus permet aux étudiants étrangers d'acquérir une expérience professionnelle et de couvrir une partie de leurs dépenses. Lorsque les étudiants étrangers arrivent au Canada, nous voulons qu'ils soient préparés à la vie ici et qu'ils bénéficient du soutien dont ils ont besoin pour réussir. Toutefois, les personnes qui viennent au Canada en tant qu'étudiants doivent être au pays pour étudier, et non pour travailler. Nous continuerons à travailler pour protéger l'intégrité de notre programme étudiant. »

En autorisant les étudiants à travailler jusqu'à 24 heures par semaine, on s'assure qu'ils se concentrent principalement sur leurs études, tout en ayant la possibilité de travailler, si nécessaire.

À l'approche de la session d'été, les étudiants qui ont un congé prévu au calendrier scolaire peuvent continuer à travailler sans limite d'heures.

Pour mettre au point ce changement, nous avons examiné les besoins des étudiants, les politiques en vigueur dans d'autres pays, ainsi que les recherches qui ont montré que plus un étudiant travaille pendant ses études, plus ses résultats scolaires en souffrent. Ce chan-

gement permet également de trouver un juste équilibre pour que les étudiants aient la possibilité de travailler sans compromettre leurs résultats scolaires. Plus de détails seront communiqués en temps opportun.

Nous continuons également à élaborer le nouveau cadre des établissements reconnus afin de récompenser les établissements postsecondaires qui fixent des normes élevées en matière de sélection, de soutien et de maintien des étudiants étrangers. Nous continuerons à soutenir les étudiants étrangers et à les protéger de la vulnérabilité financière, ainsi qu'à protéger l'intégrité du Programme des étudiants étrangers.

Faits en bref

* Des études récentes menées aux États-Unis et au Canada ont montré que les étudiants qui travaillent plus de 28 heures par semaine voient leurs résultats scolaires diminuer considérablement et que le fait de travailler plus de 24 heures par semaine augmente les risques d'abandon des études.

* La plupart des pays qui accueillent des étudiants étrangers fixent des limites au nombre d'heures qu'ils peuvent travailler pendant leurs études. L'Australie a récemment modifié sa politique pour permettre à un étudiant de travailler 48 heures toutes les deux semaines. Aux États-Unis, les étudiants doivent répondre à des critères supplémentaires avant d'être autorisés à travailler en dehors du campus.

* En décembre 2023, le gouvernement du Canada a relevé le seuil du coût de la vie que les étudiants doivent atteindre pour obtenir un permis d'études, afin qu'ils soient financièrement préparés à la vie au Canada et qu'ils ne soient pas aussi dépendants du travail.

* Les étudiants étrangers qui commencent un programme collégial dispensé dans le cadre d'un accord de licence de programme d'études public-privé le 15 mai 2024 ou après ne seront pas admissibles à un permis de travail post diplôme.

me lorsqu'ils obtiendront leur diplôme. Ceux qui auront déjà commencé ce type de programme avant le 15 mai 2024 pourront toujours obtenir un permis de travail postdiplôme, à condition qu'ils remplissent tous les autres critères.

* Le nouveau processus de vérification des lettres d'acceptation est une réussite. Depuis son lancement le 1er décembre 2023 et jusqu'au 1er avril 2024, IRCC a :

- reçu près de 162 000 lettres d'intention pour vérification;
- confirmé la validité de près de 142 000

lettres d'intention directement auprès des établissements d'enseignement désignés (EED);

- décelé près de 9 000 lettres d'intention qui ne correspondaient à aucune lettre d'intention délivrée par un EED ou que l'EED avait déjà annulées avant que le ressortissant étranger ne demande un permis d'études.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)



VENIR AU CANADA
services et conseils en Immigration

Recruteur International (Etudiants Etrangers)
Permis d'Etudes et Prolongation
Permis de Travail et Prolongation
Parrainage des Epoux, Conjointes des faits
Visa Visiteurs (Touristes, Parents ...)
Citoyenneté et Carte de Résident Permanent
Lettre d'invitation

www.veniraucanada.net

Cabinet de Consultants Réglementés en Immigration Canadienne CRIC R 514104

Membre de Registre Québécois
Des Consultants en Immigration: 11708

Commissaire à l'assermentation pour le Québec et extérieur Québec N 213745

Driss NADIR
Consultant Réglementé En Immigration Canadienne (CRIC)

+1 514-660-8027
+1 514-660-3800

www.veniraucanada.net
info@veniraucanada.net

645, Boulevard Décarie, Bureau 05, Saint-Laurent, Québec, H4L 3L3.



CRIC
Consultant réglementé en immigration canadienne



RCIC
Regulated Canadian Immigration Consultant



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada





MAROC-ALGÉRIE

L'impossible réconciliation?

L'Algérie a récemment annoncé unilatéralement 'la mort clinique Union du Maghreb Arabe (UMA)' et a proposé la création d'une nouvelle union, à la place, excluant le Maroc. A ces tentatives de la division de l'espace maghrébin, s'ajoutent les menaces de soutien de la naissance d'une république rifaine au Maroc et la création d'une république kabyle, par le MAK, en Algérie.

Nouvelle brouille entre l'Algérie et le Maroc à cause d'un maillot floqué de la carte intégrale du royaume chérifien que devait porter le club de la Renaissance Sportive de Berkane contre l'USM Alger pour le compte de la demi-finale de la Coupe de la Confédération.

Une affaire qui ravive les tensions entre les deux pays voisins sur fond de branle-bas diplomatique instigué par le pouvoir d'Alger qui ambitionne de sceller une nouvelle alliance maghrébine excluant le Maroc. Cette opération a été lancée en marge du 7^e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) organisé à Alger du 29 février au 2 mars 2024.

En marge de ce conclave, Abdelmadjid Tebboune avait convié les présidents tunisien et libyen à une rencontre tripartite pour lancer la création d'un groupement régional qui supplanterait l'UMA. Le président mauritanien, présent à Alger, a refusé de participer à cette mascarade et quitté les lieux pour rentrer chez lui. Pour Nouakchott, il n'est pas question de créer une nouvelle entité régionale sans le Maroc.

La Libye qui y a participé via le président de son Conseil présidentiel, qui a envoyé un représentant muni d'une lettre adressée au Roi Mohammed VI, a rejeté en bloc toute velléité visant la création d'un cadre alternatif qui se substituerait à l'UMA.

La déclaration finale de la réunion des trois présidents, Kais Saïed, Abdelmadjid Tebboune et Mohammed Al Menfi affirme que l'Algérie, la Tunisie et la Libye sont confrontées à des défis sécuritaires importants et des changements dans la région. Les trois pays ont convenu de « former des équipes de travail chargées de coordonner les efforts pour protéger la sécurité des frontières communes contre les dangers et les conséquences de la migration irrégulière, ainsi que d'autres manifestations de la criminalité organisée, selon une approche participative ».

La déclaration ne fait pas référence, même implicitement, aux deux autres membres de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), le Maroc et la Mauritanie, absents à la rencontre.

Il faut rappeler que ce n'est pas la première fois qu'Alger se lance dans semblables manigances: En 1983

déjà il avait conclu le « traité de fraternité et de concorde » avec la Tunisie de Bourguiba et la Mauritanie du colonel Mohamed Khouna Ould Haidallah.

Le président Tebboune a justifié la volonté de son régime de garder le Maroc à l'extérieur de cette entité par le fait que celui-ci a choisi d'autres voies de coopération sans consulter les pays de la région, comme sa demande d'adhésion au groupe économique de l'Afrique de l'Ouest.

Tentatives de division

A ces tentatives avérées de division de l'espace maghrébin par l'Algérie s'ajoute la tentative de ce même pays menaçant son voisin, le Maroc, d'y soutenir la naissance d'une république rifaine. Amar Belani, ex « envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb », a ouvertement souhaité à la tribune de l'ONU l'avènement d'une République libre au Rif. Ce diplomate ripostait au délégué du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, lors d'une réunion du Comité spécial des Nations unies sur la décolonisation.

Pour le Maroc, il y a maintenant le risque supplémentaire que l'Algérie soutienne non seulement le Polisario mais aussi le mouvement indépendantiste rifain.

Pour narguer son homologue algérien, qui plaide la cause sahraouie, Hilale avait à nouveau appelé à la reconnaissance de l'autonomie de la Kabylie. Pour rappel, en juillet 2021, ce diplomate avait, une première fois, provoqué l'ire de l'Algérie en estimant que « la Kabylie en Algérie méritait plus que tout autre de jouir pleinement de son droit à l'autodétermination ».

Le pouvoir d'Alger qui rejette toute discussion autour de ce projet d'indépendance de la Kabylie, prôné par le Mouvement pour l'autodétermination en Kabylie (MAK) est allé jusqu'à classer ce mouvement comme « organisation terroriste » depuis mai 2021 et dont de nombreux militants sont toujours emprisonnés.

Amar Belani n'est pas allé par le dos de la cuillère pour rendre un vibrant hommage aux militants indépendantistes du Rif marocain et à son chef historique, Abdelkrim el-Khattabi, fondateur d'une éphémère République dans le nord du Maroc, au début des années 1920; alors que le Maroc

était divisé en deux par les colonialismes espagnol et français (NDLR).

« Ces vaillants fils du peuple du Rif, qui vivent sous la botte d'un État voyou policier, rêvent d'une vie digne et décente et nourrissent l'espoir ardent de pouvoir, un jour, s'autodéterminer dans le prolongement de la légendaire République du Rif », avait déclaré Bellani.

L'Algérie qui s'est montré favorable à la proclamation de la république du rif au Maroc a même accepté l'ouverture d'une représentation sur son sol en guise de réponse claire à Rabat, accusé par Alger de soutenir les indépendantistes kabyles.

En parlant de ce mouvement, le MAK a officiellement proclamé, le 20 avril 2024, l'indépendance de l'État Kabyle depuis New York devant l'ONU, un « défi lancé pour l'histoire », selon les militants kabyles. « Considérant l'illégalité de l'annexion de la Kabylie à l'Algérie française, qui n'est attestée par aucun acte de reddition ou de capitulation de la Kabylie, ni en 1857, ni en 1871. Considérant la guerre de libération de la Kabylie contre l'Algérie, menée de 1963 à 1965, et qui n'a donné lieu à aucun acte de capitulation ou de reddition de la Kabylie. Considérant la naissance du gouvernement provisoire kabyle le 1^{er} juin 2010 et du journal officiel de l'Anavad. Considérant l'adoption consensuelle de l'hymne national kabyle. Considérant l'adoption de la constitution kabyle accueillie avec fierté par le peuple kabyle et la mise en circulation de la carte d'identité kabyle (...), je proclame, au nom du peuple kabyle, la renaissance pour l'éternité de l'État kabyle sur la scène nationale et internationale », a clamé Mehenni dans une déclaration solennelle.

« Je le dis et je le répète: quelle que soit la répression, la question kabyle ne se résoudra ni par la prison ni par l'armée algérienne », a-t-il complété.

Et en surfant sur les minorités Rifains, Kabyles, Sahraouis l'Algérie et (ou) le Maroc ne font qu'attiser les tensions.

Ya t-il des risques de dérapages ?

Dans une tribune, Paolo De Mas, un expert du Maroc et ancien directeur de l'Institut néerlandais au Maroc (Nimar) considère qu'il est peu probable que le soutien aux mouvements indépendantistes puisse pro-

voquer une escalade entre l'Algérie et le Maroc. « De la propagande de pure forme », dit-il maintenant. Mais, nuance-t-il également, « une aide financière réelle aux mouvements séparatistes pourrait bien provoquer une nouvelle escalade ».

Mbarek El Azzaoui

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

“D'un Continent à l'autre”

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Qc) J1E 4J2
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

**Directeur de Publication
et Rédacteur en Chef**

**Abderrahman EL FOULADI
INFORMATION / PUBLICITÉ**

Tél : 514-576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)
Abderrazaq Mihamou
(Maroc)
Pr. Moha Ennaji
(Maroc)
Ahcene Tahraoui, Journaliste,
(Canada)

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal, Québec)

**MAGHREB CANADA
EXPRESS (MCE)** est un mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1^{er} Juillet 2003. Les éditions papier et (ou) numérique sont offertes gratuitement. Si le journal est imprimé, il est distribué dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, Brossard, Laval et dans la ville de Sherbrooke, et ce, depuis sa création.



MAROC

18^e Conférence de la Commission hydrographique de l'Atlantique Oriental et son séminaire associé du 29 avril au 03 mai à Casablanca

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), la Marine Royale marocaine accueille, du 29 avril au 03 mai 2024 à Casablanca, la 18^{ème} Conférence de la Commission hydrographique de l'Atlantique Oriental (CHAtO) et son séminaire associé.

Cet événement d'envergure internationale rassemblera cinq jours durant une pléthore de participants issus d'une vingtaine de pays pour discuter des moyens de renforcer la coopération et le partage de connaissances entre les Etats riverains de l'Atlantique, une région à la fois vaste et dynamique, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

La conférence réunira des experts et des professionnels du monde de l'Hydrographie, de l'océanographie et de la cartographie marine (HOC) représentant les Etats membres et associés de la CHAtO ainsi que les observateurs de cette Commission, précise la même source.

Il s'agit de l'Angola, du Bénin, du Cameroun, du Cap Vert, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Gabon, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, du Libéria, de

la Mauritanie, du Nigeria, du Portugal, de la République démocratique du Congo, du Royaume du Maroc, du Royaume-Uni, du Sao Tomé et Principe, du Sierra Leone, du Sénégal et du Togo.

L'organisation au Maroc de cette manifestation de la plus haute importance confirme une fois de plus l'engagement ferme et résolu du Royaume envers la consolidation de la coopération régionale et de la solidarité internationale, selon le communiqué.

Le choix du Maroc pour abriter cette conférence est une reconnaissance internationale de la précieuse et active contribution du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, aux efforts collaboratifs notamment ceux initiés sous l'égide de l'Organisation Hydrographique Internationale, pour développer les capacités et la coopération techniques entre les pays riverains de l'Atlantique dans les différents domaines.

L'accueil de cet événement illustre également la volonté du Maroc de jouer un rôle de premier plan dans la promotion du développement durable et de la sécurité maritime dans la région Atlantique.

Le programme de cette conférence comprend des ateliers thématiques, des présentations par des experts

internationaux en hydrographie et des sessions dédiées à l'échange de bonnes pratiques, ajoute la même source, notant que les discussions porteront sur divers sujets inhérents aux domaines de l'Hydrographie, de l'Océanographie et de la Cartographie marine, des thématiques d'une importance vitale pour une navigation sûre et durable dans la région de l'Atlantique.

Quant au séminaire associé à cet événement, il permettra de renforcer les capacités des pays participants et de faciliter le dialogue entre les experts et les décideurs dans le domaine maritime.

La 18^{ème} Conférence de la Commission Hydrographique de l'Atlantique Oriental représente une opportunité unique pour les pays participants, afin de raffermir leurs liens de coopération, d'échanger leurs expériences, expertises et savoir-faire et d'identifier des voies de partenariats futurs pour faire face aux défis liés à la connaissance et à la compréhension de l'environnement marin dans la région Atlantique, conclut le communiqué.

Source : MAP

Maroc -Mondial 2030 : Tout baigne dans l'huile selon Fouzi Lekjaa

Les projets liés à l'organisation par le Maroc, aux côtés de l'Espagne et du Portugal, de la Coupe du monde 2030 ont été lancés dans tous les secteurs, conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a affirmé, le 2 mai 2024, à Rabat, le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa.

"Le Maroc sera au rendez-vous", a assuré M. Lekjaa dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une réunion élargie, dans le cadre des préparatifs du Mondial 2030, consacrée à la coordination entre l'ensemble des départements ministériels concernés, la mise en place d'un système unifié d'action commune et la mise en oeuvre d'une feuille de route intégrée, basée sur la l'exécution idoine des engagements, la convergence des initiatives et interventions et l'harmonisation de leur programmation, et ce en complémentarité des rôles des différentes parties prenantes, de sorte à garantir les conditions et les moyens nécessaires permettant au Royaume de réussir le pari de la co-organisation avec l'Espagne et le Portugal de cet événement sportif planétaire.

Cette édition, sera, comme voulue par Sa Majesté le Roi, la meilleure dans l'Histoire de cette manifestation, a poursuivi M.



Lekjaa, notant que cette réunion élargie, qui a connu la participation de l'ensemble des intervenants concernés par le cahier de charges, s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions similaires tenues depuis l'annonce par le Souverain au peuple marocain de la bonne nouvelle de l'organisation par le Maroc de la Coupe du monde 2030 conjointement avec l'Espagne et le Portugal.

Le ministre a relevé que cette réunion a été l'occasion de faire le point sur le travail accompli jusqu'à présent et d'aborder les actions à mener dans les plus brefs délais, sachant que le dossier conjoint sera présenté avant fin juillet et sera voté par la FIFA avant la fin de l'année.

Source : MAP



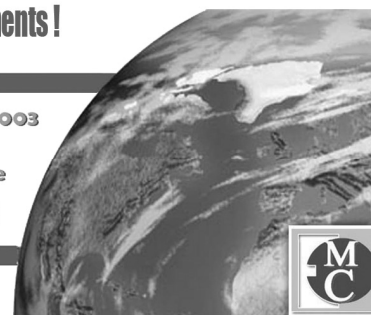
Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



A STAR ALLIANCE MEMBER 

LA PLUS BELLE PARTIE DE VOTRE VOYAGE **FAITES ESCALE** À ISTANBUL



SÉJOUR À L'HÔTEL GRATUIT

2 nuits pour les passagers en classe économie
3 nuits pour les passagers en classe affaire

**VOUS POUVEZ PROLONGER
VOTRE SÉJOUR AVEC DES
PRIX SPÉCIAUX**



TURKISH AIRLINES

Offre soumise à conditions. Pour en savoir plus, consultez turkishairlines.com

Un mois ailleurs dans le Monde...



MOYEN-ORIENT

Tension entre l'Iran et Israël



Par Mustapha Bouhaddar

Après la Syrie, l'Irak et la Lybie qui sombrent tous dans le Chaos, voici l'Iran qui rentre dans un conflit contre Israël. Serait-ce le début de la fin de l'Iran ?

Certains médias prétendent d'ores et déjà que l'Iran possède la bombe atomique; Ce qui nous rappelle les Etats-Unis soutenant jadis que Saddam possédait des armes de destruction massive. Et les Américains qui justifient l'anéantissement de Saddam au nom de la loi et de la liberté !

Parlons-en de la liberté...

Emmanuel Kant écrivait qu'il peut sembler contradictoire que la liberté réside dans le respect de la loi, car cette dernière est souvent perçue comme, précisément, une obligation, une contrainte, et non comme un facteur de liberté. Cette dernière ne peut résider dans le fait de suivre ses envies personnelles, quand bien même leur réalisation ne serait pas au détriment des autres ; la liberté réside dans la faculté à se créer une loi et à y adhérer par sa volonté. L'impulsion du seul appétit est esclavage et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté.

Décidément, les Américains se servent du mot liberté pour justifier leurs actes et exercer leur pouvoir.

L'attaque d'Israël contre l'Iran n'a pas été la réponse féroce que le président américain Joe Biden et d'autres dirigeants occidentaux craignaient.

Ils avaient exhorté le gouvernement israélien à mettre fin à la dangereuse

série d'événements qui a commencé avec l'assassinat (par Israël) d'un général iranien de haut rang à Damas le 1er avril 2024.

Les Iraniens minimisent ce qui s'est passé à Ispahan

Les premiers rapports indiquaient qu'il n'y avait pas eu d'attaque. Plus tard, un analyste de la télévision d'État a affirmé que les défenses aériennes avaient désamorcé des drones lancés par des "infiltrés".

Israël a répondu à l'attaque iranienne. Malgré des années d'hostilité et de menaces, c'était la première fois depuis la création de la République islamique en 1979 que l'Iran lançait une attaque directe contre Israël depuis son territoire.

Au cours de cette attaque, le gouvernement iranien a lancé plus de 300 missiles et drones. Presque tous ont été détruits par les défenses aériennes israéliennes, soutenues par les forces

américaines, britanniques et jordaniennes.

Les Iraniens ont clairement exprimé leurs intentions, donnant à Israël et à ses alliés le temps de se préparer, et ont rapidement publié une déclaration au siège des Nations unies à New York indiquant que leurs représailles étaient terminées.

M. Biden a exhorté Israël à "accepter la victoire", mais Israël a insisté sur le fait qu'il riposterait.

Dès le départ, cette crise a montré à quel point l'Iran et Israël se comprennent mal. Les deux pays ont fait des erreurs de calcul, ce qui a aggravé la crise.

Plus de six mois après les attaques du Hamas contre Israël, la guerre se poursuit à Gaza et s'est étendue aux deux côtés de la frontière israélo-libanaise et au golfe Persique.

Il est à craindre que le Moyen-Orient soit au bord d'une guerre totale, avec

des dangers à la fois régionaux et mondiaux.

Les craintes d'une escalade de la guerre au Moyen-Orient entre Israël et l'Iran augmentent de jour en jour. Une poussée de fièvre surveillée de près par la communauté internationale, États-Unis en tête, alors qu'une trêve se fait attendre avec le Hamas dans la bande de Gaza.

Plusieurs pays appellent à la «retenue» au Proche-Orient, craignant de voir le conflit entre Israël et le Hamas embraser le reste de la région.

Rivaux historiques, l'Iran et Israël entretiennent depuis la révolution islamique, en 1979, des relations exécrables. Pour Téhéran, Israël n'aurait pas le droit d'exister. Israël accuse l'Iran de financer des groupes « terroristes » et de perpétrer des attentats contre ses intérêts, motivés par l'antisémitisme des ayatollahs.

À suivre : Page 7



Bombardement du Consulat iranien à Damas : Photo DR wikimedia



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada



MOYEN-ORIENT

Tension entre Israël et l'Iran (Suite de la page 6)

Dernier épisode en date de cette rivalité, le lundi 1er avril 2024. Des frappes aériennes israéliennes ont détruit l'annexe consulaire de l'ambassade iranienne à Damas, en Syrie, selon des responsables syriens et iraniens, tuant notamment sept membres du corps des Gardiens de la révolution, l'armée idéologique de la République islamique, dont un haut général. Le bilan total du raid s'élève à 16 morts, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Plus tard, l'ayatollah Ali Khamenei - guide suprême iranien - a répété qu'Iraël serait « puni », après sa frappe de Damas. « L'opération (de représailles) sera menée au bon moment, avec la précision et la planification nécessaires, et avec un maximum de dégâts pour l'ennemi afin qu'il regrette son action », avait assuré le 6 avril le général Mohammad Bagheri, chef d'état-major des forces armées iraniennes.

L'Iran le sait, une riposte pourrait provoquer un conflit ouvert avec Israël et un embrasement régional que Téhéran cherche à éviter. Mais *ne rien faire* réduirait son influence auprès de ses alliés. L'Iran pourrait ainsi utiliser des milices régionales alliées, par exemple le Hezbollah au Liban, pour lancer un certain nombre d'attaques contre Israël tout en évitant une confrontation directe.

L'Iran « menace de lancer une attaque importante contre Israël », avait prévenu plus tôt le président américain, Joe Biden, assurant son allié de son soutien « inébranlable » malgré quelques critiques contre des attaques de l'État hébreu à Gaza, qualifiée d'erreurs.

En guise de « précaution », et signe concret des tensions, les États-Unis ont annoncé restreindre les mouvements en Israël de leur personnel diplomatique et des membres de leur famille. La France a également demandé à ses ressortissants, de « s'abstenir » de se rendre en Iran, Israël, Liban et dans les territoires palestiniens.

La communauté internationale tente de calmer les ardeurs des deux camps. D'un côté, Michael Erik Kurilla, général américain chargé du Moyen-

Orient, se trouve en Israël pour discuter avec les dirigeants militaires du pays des « menaces sécuritaires dans la région ».

De l'autre côté, les États-Unis cherchent à dissuader l'Iran de mener une frappe de représailles contre Israël. Le secrétaire d'État Antony Blinken s'est entretenu par téléphone avec ses homologues chinois, turc et saoudien, les appelant à faire pression sur Téhéran contre toute attaque visant Israël.

Cette nouvelle poussée de fièvre tombe mal alors que les pays médiateurs attendent des réponses d'Israël et du Hamas à leur dernière proposition de trêve. « *Nous sommes en pleine guerre à Gaza, qui continue à plein régime [...] mais nous nous préparons aussi à faire face à des défis sur d'autres théâtres* », d'opérations, a prévenu Benjamin Netanyahu.

La dernière proposition avancée par le Qatar, les États-Unis et l'Égypte prévoit dans un premier temps une trêve de six semaines ainsi que la libération de 42 otages retenus à Gaza en échange de 800 à 900 Palestiniens incarcérés par Israël et le retour chez eux des habitants du nord du territoire déplacés par la guerre, selon une source du Hamas.

Le Hamas exige, avant tout accord, un cessez-le-feu définitif, le retrait israélien de Gaza, une augmentation importante de l'aide humanitaire, un retour des déplacés et un accord « sérieux » d'échange d'otages et de prisonniers palestiniens. Les positions tardent toujours à se rapprocher. Ce regain de tension entre Israël et l'Iran n'arrange rien.

Washington n'a cessé d'alerter ses alliés européens et leurs interlocuteurs arabes au Moyen-Orient sur le risque imminent d'une attaque, un peu comme le renseignement américain l'avait fait avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022.

Personne ne pouvait se dire surpris. Sauf ceux bloqués dans le passé, qui n'ont pas réglé leur horloge géopolitique sur l'ère post-7 octobre 2023, ouverte par l'attaque du Hamas en Israël. Une ère dans laquelle Joe Bi-

den a engagé la crédibilité morale et militaire de son pays aux côtés de l'État hébreu.

Quand je pense que depuis sa création, en 1948, et jusqu'à la Révolution iranienne, en 1979, Israël a connu des

relations cordiales avec l'Iran, alors dirigé par la Dynastie Pahlavi. L'Iran fut le deuxième État à majorité musulmane, après la Turquie, à reconnaître l'État d'Israël, considéré comme son meilleur ami non-musulman.

L'OSPDH dénonce les exécutions arbitraires de jeunes séquestrés dans les camps de Tindouf

L'Observatoire du Sahara pour la Paix, la démocratie et les droits de l'Homme (OSPDH) a dénoncé les exécutions arbitraires de jeunes séquestrés dans les camps de Tindouf.

Dans un communiqué parvenu samedi à la MAP, l'OSPDH a condamné ces exactions qui violent le droit à la vie de la population des camps de Tindouf, tenant l'État algérien et les dirigeants du Polisario pour responsables de ces crimes.

Au mépris total des craintes exprimées par les organisations internationales et dans des rapports onusiens, dont celui du Secrétaire général des Nations Unies, quant à la récurrence de ces crimes, les forces algériennes ont délibérément exécuté trois jeunes civils séquestrés dans les camps de Tindouf, issus du camp de Dakhla, près du site minier "Ghar Ajbi-lat", au sud de Tindouf.

L'Observatoire a appelé à traduire en justice les auteurs de ces violations, et ce, conformément au droit international des droits de l'Homme et au droit international humanitaire, partant du fait que ces crimes sont imprescriptibles.

L'OSPDH a également exhorté l'Algérie à mener une enquête urgente et impartiale pour mettre la lumière sur les circonstances de ces crimes et d'établir les responsabilités.

Les cas d'assassinats commis par l'armée algérienne contre des jeunes séquestrés dans les camps de Tindouf qui ne représentent aucun risque ou danger pour l'ordre public et la sécurité continuent malheureusement à être enregistrés, a regretté l'Observatoire, soulignant que ces

cas peuvent être classés parmi les meurtres systématiques qui persistent depuis plusieurs décennies dans les camps de Tindouf.

L'OSPDH a assuré avoir reçu plusieurs dossiers de victimes d'exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, perpétrées par les forces de sécurité algériennes contre les populations séquestrées dans les camps de Tindouf, précisant que les victimes ont été tuées par balles ou brûlées vives.

Tout en rappelant que le droit à la vie est garanti par l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, l'Observatoire a noté que les circonstances exceptionnelles, y compris l'état de guerre, la menace de guerre, l'instabilité politique interne ou toute autre situation d'urgence, ne peuvent être invoquées pour justifier des exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.

L'OSPDH a déploré que les autorités de l'État algérien continuent de procéder à des exécutions en dehors de toute procédure judiciaire ou légale, relevant que l'État algérien, en vertu du droit international, est tenu d'enquêter sur les abus et les exécutions arbitraires commis contre les jeunes des camps de Tindouf.

Tout manquement de la part de l'Algérie à enquêter sur ces exécutions constitue une violation du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, a-t-il soutenu.

Source : MAP



Au Service de nos Communautés depuis 2003

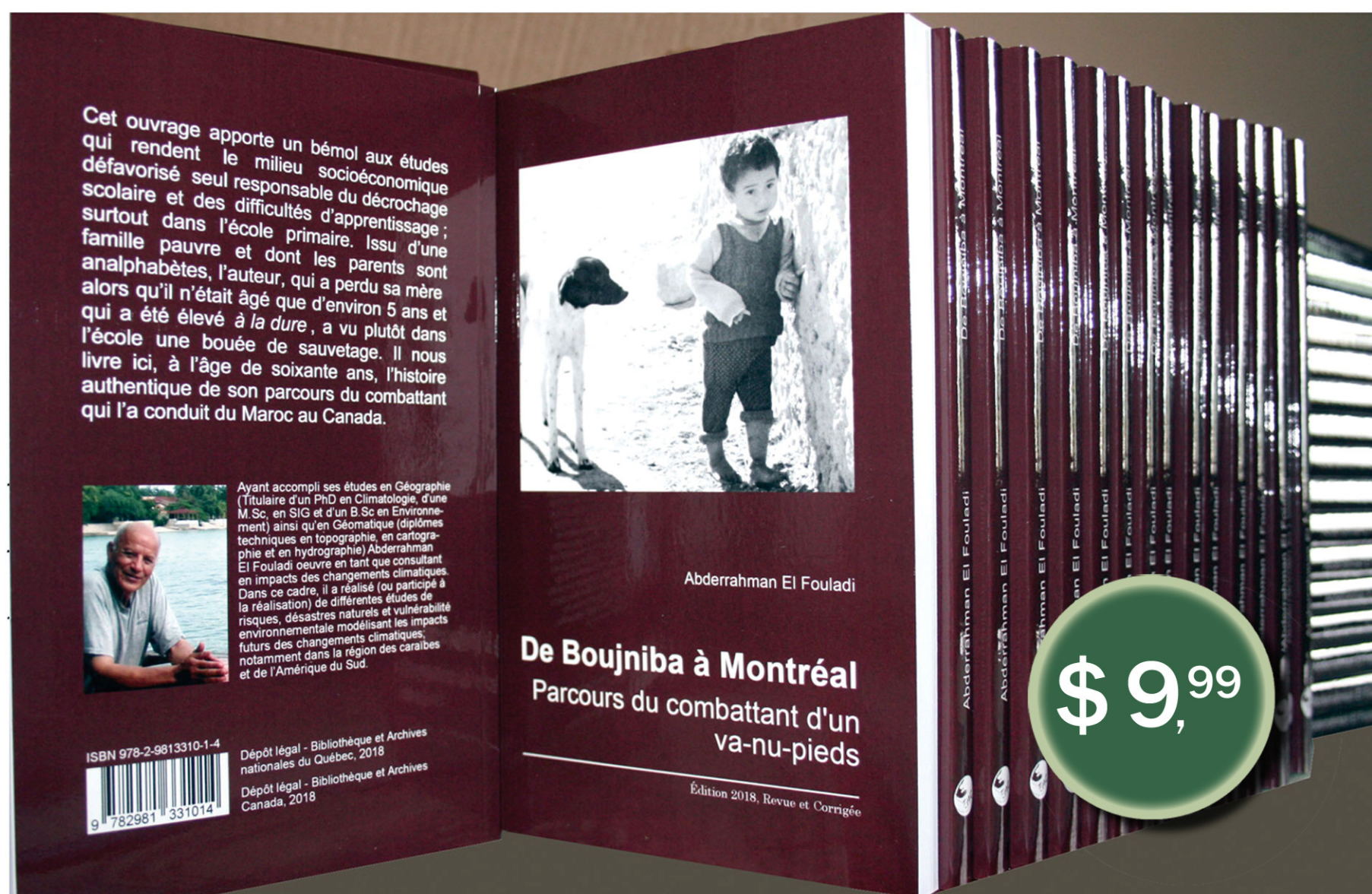
Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada





De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

Commandez votre copie dédiée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada

